

LA VIE DU MRAP
Supplément à la revue mensuelle droit et liberté

N° 1 - MAI 1980

SOMMAIRE

- I - Lettre du Président
- II - Rapport de la commission financière au congrès
- III- Rapport de la commission comités locaux au congrès
- IV - Lettre de la commission gestion
- V - Résolution finale
- VI- D'une région à l'autre (avril 80)
- VII- Communiqué: un défi aux Droits de l'Homme et aux institutions républicaines
- VIII- Lettre du Secrétariat(n° 2).

La publication de la Vie du mrap, interrompue ces derniers mois, reprend avec ce nouveau numéro. Nous allons désormais nous attacher à la faire paraître tous les mois. A travers la Vie du mrap, nous espérons faciliter les relations entre comités locaux par des échanges d'expériences et d'actions diverses. Cette publication ne doit pas se contenter d'être une liste énumérative des différentes activités locales ou nationales mais doit aussi laisser une place à des articles de synthèse autour d'actions menées par rapport à un problème précis ou encore à des articles de réflexion sur un problème de fond. Nous comptons sur les différentes régions et les comités locaux pour nous fournir rapidement des informations sur leurs activités afin que la Vie du mrap soit, chaque mois, le reflet de l'action du Mouvement dans tout le pays.

LETTRE du PRESIDENT

Cher(e)s ami(e)s,

Lors de la dernière réunion du Bureau National, celui-ci m'a fait l'honneur de me désigner, à l'unanimité, comme Président de notre Mouvement. Cette promotion est le résultat d'un amical complot des autres vice-présidents et du secrétariat qui ne m'en ont prévenu que quelques jours à peine avant la réunion du Bureau.

Cette tâche m'effraie en raison de l'importance de l'enjeu, en raison aussi du prestige de notre Président sortant. Je suis effrayé également par le poids énorme de mes occupations professionnelles qui m'entraînent souvent dans des déplacements en France ou à l'étranger. Ceci d'autant plus que, ne m'attendant pas à l'honneur que m'a fait notre Mouvement, j'ai laissé encombrer mon emploi du temps dans l'année à venir par des tâches, des voyages, des activités multiples, dont je ne peux me débarrasser facilement. Je vous prie donc, dès maintenant, de bien vouloir me pardonner certains manques de disponibilité, au moins dans l'année qui vient.

Ce qui me rassure, c'est qu'en fait notre travail est fondamentalement collectif: collectif au niveau du Bureau National, profondément rajeuni et rénové depuis notre dernier congrès - collectif aussi au sein de la Commission permanente qui réunit les vice-présidents, le secrétaire général, la trésorière, le responsable de droit et liberté et qui, depuis près d'un an qu'elle se réunit de façon officieuse, est devenue un groupe d'amitié et de réflexion efficace.

Mais ce qui compte encore plus que ces structures dirigeantes, c'est l'immense élan qui anime notre Mouvement; c'est l'ensemble des militants; c'est tous les comités locaux qui se créent et qui agissent et à qui on doit le renouvellement si profond de notre Mouvement depuis quelques années. C'est vous finalement, cher(e)s ami(e)s et camarades qui êtes le mrap. Le rôle de votre Président ne sera que de vous accompagner dans la mesure de ses moyens.

Notre tâche est immense : - être inflexible sur toutes les marques de renaissance du fascisme et du néonazisme dont on aurait pu espérer qu'un passé horrible l'eût éteint à jamais;

- nous battre contre le racisme d'Etat qui se constitue peu à peu sous nos yeux,

implacablement, en dépit des propos faussement rassurants de nos dirigeants;

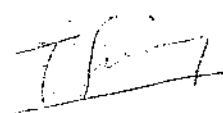
- troisièmement dénoncer l'apartheid parce que c'est l'archetype caricatural et abominable du racisme.

Mais à côté de ces tâches de combat, et qui comme telles sont négatives, il me semble important pour extirper les racines du mal que nous fassions comprendre à nos concitoyens quelle est la richesse de la symphonie humaine, l'apport irremplaçable de chaque groupe humain, de chaque culture, de chaque civilisation, et que chacune de ces différences doit non seulement être tolérée, mais aimée par ce qu'elle constitue finalement le fond de notre richesse commune. Personnellement, je crois fortement dans les vertus et l'efficacité à long terme de cette tâche positive, qui sollicite à la fois notre raison, notre intelligence et notre coeur.

Une des conditions essentielles de l'efficacité de notre action, de notre combat pour la fraternité, c'est que nous soyons fraternels entre nous. Au mrap, notre richesse est notre diversité. En dehors du mrap, nous appartenons à des communautés, des partis, des Eglises, des sociétés fort différents. Nous n'avons pas à gommer ces différences, car c'est toute notre personne qui doit militer au mrap. Mais ce que nous avons en commun, pour des raisons diverses, c'est une certaine foi en l'homme que nous voulons faire prévaloir dans notre société.

Bon courage.

Très amicalement à tous.


François GREMY

PARIS, le 28 avril 1980

DEUX RAPPORTS DE COMMISSIONS AU CONGRÈS

Deux des rapports des 4 commissions qui ont siégé au congrès nous sont parvenus: la commission finances, et la commission comités locaux.

Nous les publions ci-après. Restent les rapports de la commission action juridique et de la commission droit et liberté et matériel d'information, qui ne sont pas encore rédigés.

Par ailleurs, nous reproduisons la résolution générale, élaborée à l'issue des travaux du "forum" et qui a été adoptée à la fin du congrès.

SYNTHÈSE DU RAPPORT DE LA COMMISSION
"FINANCES" AU CONGRES DES 22 et 23 MARS 1980

1.- La Commission commence par relever un problème de liaison entre les différentes commissions. Par là elle entend une insuffisance d'échanges d'informations entre elles. Nous proposons que lorsqu'un thème discuté au sein de la Commission de Gestion touche au domaine d'action d'une autre commission, un représentant de cette dernière soit présent.

D'autre part, la Commission de Gestion aimerait être régulièrement informée des implications financières de certaines décisions prises par les différentes commissions existantes.

2.- Un grand nombre de questions a été posé au sujet des relations matérielles entre les trésoriers des comités locaux et la trésorerie nationale. Un manuel du trésorier a été établi par la Commission de Gestion et transmis à chaque trésorier.

3.- En raison de la situation financière du Mouvement, des propositions nous sont faites :

- a) une grande prudence dans les dépenses doit régner. Les importantes actions doivent être accompagnées d'un projet de financement, être soumises à l'accord de la Commission de Gestion.
- b) un suivi matériel de l'ensemble du matériel de propagande sera mis en place au Siège. Les comités locaux qui le retirent doivent en effectuer un règlement partiel.
- c) les comités locaux pourraient avoir une caisse spéciale destinée à recevoir la contribution du comité local au déficit du budget du Mouvement - tirelire qui sera transmise au Siège dès qu'elle atteindra une certaine importance.
- d) le stock de livres invendus des Editions droit et liberté fera l'objet de propositions ultérieures de la Commission, faisant appel aux comités locaux.

Conclusion : il est indispensable d'autofinancer chaque action antiraciste.

RAPPORT DE LA COMMISSION "COMITES LOCAUX"

Si on se réfère au nombre des participants (nous manquions cruellement de place) et à la teneur des débats, souvent passionnés, la commission a suscité un vif intérêt. Y étaient représentés 35 comités dont plus de 20 de province (sur 88 comités en France: 8 à Paris; 23 en région parisienne et 57 en province). La discussion a porté essentiellement sur les points suivants: échanges d'expériences et propositions, le rôle et les moyens des comités, les relations comités-national, des propositions d'actions.

I - QUELQUES CONSTATS... ET DES SUGGESTIONS

1. Nous sommes encore trop peu nombreux; il y a, en outre, un décalage entre le nombre des adhérents et celui des militants.

Pour croître et réduire ce décalage, les idées suivantes ont été avancées :

- multiplier les terrains d'intervention
- assurer un suivi des adhérents (surtout des nouveaux) en diversifiant les tâches du comité et en prenant en compte les aspirations de chaque adhérent. A ce titre, la constitution de groupes de travail dans un comité sur des problèmes aigus (là où il y a du racisme: logement, écoles, entreprises...) est un bon moyen de motiver tous les adhérents. A noter également l'envoi de compte-rendus des réunions aux adhérents,
- pour nous faire entendre et nous faire connaître, nous devons monter des actions originales (par exemple l'opération valises à Creil. l'enchaînement à la préfecture d'Amiens et à Paris (Barbès).

2. Nos comités comprennent beaucoup d'intellectuels et peu d'immigrés.

Cette situation, engendrée par des causes diverses tenant notamment à la spécificité du mrap, est accentuée par le décret-loi de 1939 sur les associations, dont le congrès a demandé l'abrogation. Si cela ne pose pas de problème pour l'organisation de conférences, réunions publiques... il en va différemment pour nos autres activités, notamment dans les zones à forte population étrangère (foyers, par ex.). Il ne s'agit évidemment pas de freiner les ardeurs des intellectuels (pauvres profs!) mais plutôt :

- ne pas lutter seulement contre (le racisme) mais aussi et surtout lutter pour (une société sans racisme, le droit à la différence) en allant à la rencontre des populations, ethnies installées dans nos régions respectives. Il faut favoriser ce dialogue, cet échange de cultures et apprendre à connaître les autres.

N.B. cette réflexion (qui émane de Vitry s/Seine) nous a semblé fondamentale pour l'ensemble du mrap.

- faire confiance plus largement aux ressources des travailleurs immigrés en faisant, par exemple, participer des intervenants immigrés dans nos colloques, conférences ou

pour la rédaction d'articles. (Tout le monde a regretté l'absence d'intervenants étrangers à la tribune du congrès pour présenter les sujets débattus).

3. Il n'est pas toujours facile de nous faire connaître.

- * Les comités se heurtent le plus souvent au monopole de la presse régionale d'où, par exemple, difficulté de protester systématiquement contre des articles fortement teintés de racisme et de quémander ensuite une petite place pour un communiqué. A noter cependant que ces communiqués sont généralement mieux acceptés lorsqu'ils sont rédigés sous la forme de comptes-rendus de conférence ou d'une action.
- * Certains établissements scolaires sont réticents à nous recevoir. Il est possible cependant de le faire en relation avec d'autres organismes comme les Clubs UNESCO. Une relance de l'activité du CLEPR (Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux) a été souhaitée; des contacts ont été pris à ce sujet. D'autre part, l'idée d'organiser un colloque national sur l'éducation a été avancée.

4. Nous avons relevé deux carences importantes :

- * vis à vis des jeunes: nous manquons de réflexion sur les problèmes de la jeunesse face au racisme, sur les jeunes travailleurs immigrés, sur les enfants d'immigrés. Un travail spécifique s'avère nécessaire (en relation avec l'école également). Par exemple, notre matériel est très mal adapté aux jeunes.
- * vis à vis des femmes d'immigrés: même remarque. Combien sont-elles, que font-elles, comment vivent-elles?

Sur ces deux points, il serait utile de lancer deux commissions chargées de débroussailler le terrain.

5. Un point "divers": l'alphabétisation

Nous sommes convenus que si les actions d'alphabétisation n'entrent pas comme telles dans les missions du mrap, elles constituent un aspect intéressant de rencontre et d'échanges de culture. Nous devons par conséquent entretenir de bonnes relations avec les associations dont c'est la vocation en les aidant par exemple dans leurs luttes pour l'obtention des moyens nécessaires (salles, crédits...).

II - LE ROLE ET LES MOYENS D'UN COMITE LOCAL

Nous avons mis à part le rôle du comité en tant que relais des actions nationales pour retenir deux points: comment s'implanter, informer et agir.

1. Comment connaître son quartier, sa ville...?

Différentes "solutions" sont relevées :

- entretenir des contacts avec les associations françaises et

.../..

associations d'immigrés, les syndicats, les élus locaux, les mairies (Bureau d'Aide Sociale), les ANPE, les administrations, l'INSEE, etc;..

- avoir des correspondants dans les entreprises: soit à partir des adhérents qui y travaillent, soit à partir des syndicats et comités d'entreprises
- constituer des groupes de travail (logement, école, cinéma, entreprises, hôpitaux, audio-visuel...). Ces groupes permettent à des adhérents qui ont peu de temps ou qui ne sont intéressés que par certaines questions de nous apporter une aide efficace à la mesure de leurs moyens
- avoir une permanence (même non juridique si cela n'est pas possible).

2. Informier et agir

Pour cela, nous disposons de moyens traditionnels: présence sur les marchés, vente de droit et liberté, tracts, affiches, communiqués, participation aux fêtes, conférences, débats... et des moyens plus originaux: journaux locaux (il en existe déjà à Amiens, Annecy, Paris-18e) et actions spectaculaires.

A noter deux choses:

- on peut laisser systématiquement droit et liberté dans les salles d'attente
- le mrap dispose maintenant d'une machine à faire des badges.

III - LES RELATIONS ENTRE COMITES ET AVEC LE NATIONAL

1. La nouvelle organisation du mrap

Les comités vont se heurter à des problèmes concrets pour la mise en place de la régionalisation (finances, transports, éloignement). Toutefois, tout le monde s'accorde sur la nécessité d'une coordination régionale qui peut être souple (le téléphone par exemple). La participation des régions au Bureau National est jugée très importante; il est indispensable de faire remonter toutes les remarques, observations... Enfin, une forte volonté d'autonomie des comités dans l'action s'est manifestée.

2. Les commissions nationales et les comités

La conduite d'une action est toujours de la responsabilité du comité, les commissions ne devant évidemment pas se substituer à eux. Les commissions sont là pour donner des informations, fournir des dossiers, des intervenants, conseillers, etc.. à la demande des comités.

3. L'information et la presse

* Il semble que droit et liberté ne fasse pas assez de place à l'action locale même s'il est vrai que ce journal n'est pas une revue militante et qu'il doit par conséquent conserver une certaine forme journalistique. Faut-il créer une rubrique spéciale? Les articles pourraient plus souvent

partir de faits concrets. Beaucoup de comités se déclarent prêts à envoyer des articles.

- * La Vie du mrap est jugée très importante. Elle devrait si possible être présentée sous une forme non rébarbative. Cependant, elle n'a d'intérêt que si elle est régulièrement alimentée par les comités (expliquant leurs réussites, leurs échecs, leurs actions...).

Un système d'abonnement à bas pris des comités permettrait de l'autofinancer.

- * Enfin, notre matériel d'information est jugé mal adapté aux jeunes (cf ci-dessus).

IV - DES PROPOSITIONS D'ACTIONS

Nous avons abordé quelques perspectives d'actions dans les mois qui viennent :

- les travailleurs sans papiers: des travailleurs turcs de la confection ont engagé (avec entre autres notre soutien) des mouvements pour la reconnaissance de leurs droits: Paris, Bordeaux, Clermont.

Ce problème se pose certainement un peu partout (par exemple 200.000 Turcs sont sortis de R.F.A. il y a 2 ans) et il serait bon de débusquer les cas qui existent.

- La lutte anti-apartheid

- James Mangé doit être jugé en appel au mois de mai; nous devons par conséquent intensifier la lutte: envoi de messages à l'ambassade, à l'Elysée, à l'A.N.C., tracts, rassemblements, etc...

À noter que Vichy a organisé début avril une semaine anti-apartheid (on peut leur demander des renseignements).

- Le 16 juin sera l'anniversaire de Soweto. Nous pouvons en faire une journée contre l'apartheid.

Par exemple, les comités peuvent mener des actions pour obtenir des noms de rues de leur municipalité (rue des Martyrs de Soweto, rue Solomon Mahlangu, obtenus à Amiens et à Massy).

- Une contre semaine du dialogue du 1er au 7 juin

Stoléru a décidé d'organiser une nouvelle semaine du "dialogue" du 3 au 14 juin.

Le 7 juin devrait être une journée de solidarité avec les travailleurs et étudiants étrangers.

Il est important de prendre des initiatives pendant cette période. On peut participer aux débats Stoléru pour apporter la contradiction et expliquer pourquoi nous sommes opposés à ces "semaines du dialogue" mais attention: Stoléru est très fort pour récupérer toute initiative qui a lieu pendant "sa" semaine (il n'a pas manqué d'air en 1978 en considérant un débat organisé par un de nos comités autour du film

"La Question" comme une action entrant dans sa semaine!).
Enfin, on profitera de cette contre-semaine pour lutter
contre les projets Stoléru (encore!), d'Ornano, le fichier
des étrangers...

x
x x

Les débats de cette commission ont montré une grande-soif
d'échanges et de contacts entre les comités. Une initiative à renou-
veler par conséquent. D'autres formes d'échanges sont à inventer.

Didier FANTIN - Patrice ORCEL

LETTRE DE LA COMMISSION DE GESTION

n° 2

Jour de réunion :

le deuxième jeudi du mois à partir de 18h,30. Une présence est assurée tous les jeudis soirs.

Objectifs :

Le travail de la commission est actuellement centré sur la remise en ordre du fichier.

Dans un premier temps, nous souhaitons établir une liste des personnes responsables de la trésorerie dans chaque comité.

Vous trouverez ci-dessous un bulletin d'information à renvoyer à :

Marie-Christine DURANTEAU
88 rue St Louis en l'Isle
75004 PARIS

Votre comité a dû recevoir récemment individuellement ou non ses Bons de Soutien. Compte tenu des difficultés financières actuelles de l'organisation, nous insistons sur l'urgence de leur diffusion et vous demandons de renvoyer les fonds dès que possible.

D'avance, merci. (Ristourne 20 % aux comités locaux).

Papillon à retourner

COMITE :

NOM ET ADRESSE DU CORRESPONDANT :

.....

NOM DU TRESORIER :

ADRESSE et TELEPHONE :

JOUR DE REUNION DU COMITE :

CONGRES DU MRAP
PARIS, 22-23 mars 1980

RESOLUTION FINALE

Le congrès du mrap, réuni à Paris les 22-23 mars 1980, après avoir entendu et approuvé le rapport du Bureau National, appelle tous les antiracistes, tous les démocrates, sans distinction d'opinions politiques, d'origines et de confessions, à poursuivre avec vigilance et à renforcer la lutte contre le racisme sous toutes ses formes en quelque lieu que ce soit et quelles qu'en soient les victimes.

Le congrès fixe, pour la prochaine période, les objectifs suivants :

I) En France

1. Défense des droits et de la dignité de la population étrangère, inséparable de la démocratie :

- Abrogation des lois, décrets et directives qui réduisent les droits des travailleurs et étudiants étrangers et suscitent contre eux des pratiques inacceptables: loi Bonnet du 10 janvier 1980, circulaire Bonnet du 12 décembre 1977, décret du 31 décembre 1979, décret-loi du 12 avril 1939 restreignant la liberté d'association, articles de l'Ordonnance de 1945 qui subordonnent le droit au mariage à autorisation gouvernementale et frappent de sanctions l'aide aux étrangers en difficulté.
- Suppression de toute détention administrative.
- Abandon des projets Stoléru et d'Ornano, ainsi que des pratiques de "numerus clausus" dans les facultés, des "rafles au faciès" dans les villes, et surtout du projet de fichage des étrangers rappelant celui des juifs sous l'occupation.
- Mesures efficaces pour l'accueil et le logement des immigrés, droit réel à la formation et à la préformation professionnelles répondant à leurs besoins individuels et assurant en cas de retour un apport à leur pays d'origine.
- Régularisation de la situation des étrangers embauchés clandestinement ou en instance de renouvellement de leur titre.
- Suppression de toutes les discriminations, afin d'assurer aux immigrés l'égalité totale en matière de droits syndicaux et sociaux, ainsi que la liberté d'expression et d'association.
- Mesures positives, au plan de l'éducation, de l'information, des activités culturelles, assurant aux immigrés le respect de leur identité nationale, de leur mode de vie, de leurs convictions politiques et religieuses, assurant à leurs enfants l'accès à l'éducation et à la culture dans des conditions d'égalité satisfaisante avec les Français tout en tenant compte de leurs difficultés spécifiques et de leur choix d'avenir.

A l'ouverture de la prochaine session parlementaire, le mrap effectuera, dans ce sens, des démarches auprès des élus locaux et nationaux, ainsi que des préfets.

Comme il l'a déjà fait avec succès, il introduira des pourvois au Conseil d'Etat contre les textes visant les étrangers et constituant des atteintes au Droit.

Il se prononce pour l'organisation d'importantes manifestations de solidarité Français-immigrés, à Paris et en province, en coopération avec l'ensemble des associations concernées.

Poursuivant son effort d'information et d'étude sur la situation et la défense des immigrés, il organisera des débats et établira des dossiers à tous les niveaux sur les problèmes de leurs droits politiques et sociaux, les conditions de leur accueil en France et de leur retour au pays.

2. Lutte contre la recrudescence des actes racistes, de l'antisémitisme et du néo-nazisme

- Mesures efficaces pour découvrir et mettre hors d'état de nuire les auteurs d'attentats racistes et les groupes qui les inspirent.

- Poursuites judiciaires contre les auteurs d'exactions racistes, seraient-ils policiers.

- Dissolution des groupes néo-nazis provoquant à la discrimination, à la haine et à la violence raciales conformément à la loi (article 9 de la loi du 1er juillet 1972).

- Mesures positives pour améliorer les conditions de vie et de travail des Tsiganes et Gens du Voyage par l'aménagement de terrains de stationnement pour les Nomades, la scolarisation de leurs enfants, le respect de leurs aspirations, de leurs coutumes, de leurs langues et de leur culture.

Le mrap, préoccupé par les difficultés spécifiques des migrants originaires des D.O.M.-T.O.M., souhaite que, sur leur sol natal, ils aient la possibilité de déterminer démocratiquement leur avenir.

Le mrap poursuivra sans défaillance son action juridique aussi bien au plan national que local; ses comités multiplieront les permanences en vue d'informer et d'aider les étrangers face aux persécutions administratives.

Il demande l'annulation des expulsions et des poursuites arbitraires dont sont victimes de nombreux travailleurs et étudiants étrangers.

Il interviendra auprès des autorités compétentes, et notamment auprès du Garde des Sceaux, pour demander que les Parquets fassent preuve de plus de vigilance et d'initiative en engageant directement des procédures contre les actes racistes, au lieu d'en laisser la charge aux associations antiracistes.

3. Action contre les préjugés et les campagnes de haine

Le mrap s'efforcera d'obtenir la participation des grands moyens d'information à une action continue contre les préjugés

et toutes les formes de racisme, notamment la xénophobie et l'anti-sémitisme.

- Systématisation de l'information sur le racisme et de l'éducation à la fraternité dans les établissements scolaires du 1er et du second degrés.

- Formation des enseignants pour les préparer à promouvoir l'éducation à la fraternité, et examen des manuels scolaires afin d'en extirper toute trace de préjugés racistes.

- Dénonciation de l'action soi-disant idéologique et culturelle, en réalité d'inspiration politique, raciste et anti-démocratique des organisations comme le G.R.E.C.E. et ses formations annexes.

- Développement des initiatives culturelles (radios, télévisions, cinémas, spectacles, expositions) permettant à la population française de mieux connaître les civilisations et les cultures des peuples et minorités victimes du racisme, de l'oppression coloniale culturelle et économique.

Le mrap ne peut se satisfaire d'une "semaine de pseudo-dialogue Français-immigrés" faisant suite chaque année à 51 semaines d'incompréhension, de persécutions et de discriminations.

Le mrap renforcera sa propre information contre le racisme par droit et liberté, par la publication systématique de tracts, documents, cahiers, affiches et badges pour riposter à chaque manifestation de racisme, pour faire s'exprimer massivement la résistance et la lutte de tous les secteurs de l'opinion antiraciste.

Ses comités locaux développeront leurs relations avec les enseignants et la jeunesse pour organiser des rencontres et des débats ainsi que des concours scolaires destinés à susciter l'intérêt des élèves pour les problèmes du racisme, de l'immigration et favoriser l'amitié entre les peuples.

Après le succès des Journées cinématographiques d'Amiens, il organisera, avec les films primés ou présentés à cette manifestation, des semaines cinématographiques dans différentes villes de France avec le concours des municipalités, des M.J.C., des associations culturelles, des comités d'entreprise et des établissements scolaires.

4. Ratification par la France des textes internationaux relatifs aux Droits de l'Homme :

- Adhésion de la France sans restriction ni réserve aux Pactes internationaux relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels et aux droits civiques et politiques, suppression des réserves existant dans la ratification de la Convention européenne des Droits de l'Homme.

- Ratification des différentes conventions internationales concernant le racisme, notamment la Convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité et la Convention internationale sur l'élimination de la répression du crime d'apartheid ainsi que la Convention de l'O.I.T. sur les migrations dans des conditions abusives et sur la promotion de l'égalité des chances et de traitements des travailleurs migrants.

Le mrp accentuera sa pression pour que la France applique effectivement les conventions qu'elle a déjà signées.

II) Dans le monde

- Dénonciation des discriminations et des persécutions visant les peuples et les minorités ethniques ou religieuses, notamment à l'occasion de manifestations internationales, sportives ou autres.

- Reconnaissance du droit à la différence des minorités.

- Dénonciation vigoureuse du régime d'apartheid et manifestations de solidarité avec les peuples en lutte en Afrique du Sud, en Namibie et au Zimbabwe.

- Action du gouvernement français pour que James Mangé ait la vie sauve, pour que les prisonniers membres de la Résistance sud-africaine et namibienne soient traités en prisonniers de guerre au titre de la Convention de Genève.

- Action pour la fin des relations économiques, scientifiques et culturelles, sportives et politiques, entre la France et le régime raciste de Pretoria.

- Information sur le racisme de la faim, du sous-développement et les génocides contemporains qu'il entraîne.

- Reconnaissance du droit des peuples à l'autodétermination et soutien à la recherche d'une paix juste et durable dans toutes les régions du monde.

Avril 1980

Extraits du compte-rendu quotidien des
activités du mrap

D'UNE REGION A L'AUTRE

Auvergne-Bourbonnais : avec les
travailleurs turcs, contre l'apartheid.

6 mars : dix travailleurs turcs entreprennent une grève de la faim au Centre diocésain de Clermont-Ferrand pour la régularisation de leurs papiers. Le comité du mrap du Puy-de-Dôme se mobilise avec ardeur pour leur apporter son soutien: contrôle médical, démarches, manifestations, communiqués de presse, face à l'attitude agressive des pouvoirs publics. Grâce au retentissement de cette campagne, l'ensemble des "sans papiers" de la région ont déposé en avril des dossiers à la préfecture. La lutte continue pour obtenir satisfaction.

A Vichy, où s'était tenue, avant le congrès national, l'assemblée des comités d'Auvergne et du Limousin (27 janvier), le comité local a pris l'initiative d'une semaine d'information sur l'Afrique australe et de solidarité avec James Mangé (31 mars - 4 avril): affichage massif, débats dans les établissements scolaires, série de réunions publiques à Saint-Pourçain, Moulins, Bellerive, Saint-Germain-des-Fossés et Vichy. Participation (avec conférences de presse et émissions) d'Alexandre Moumbaris, Albert Lévy et Paul Dakeyo.

Le Front National de M. Le Pen a manifesté son dépit en collant ses slogans racistes sur les affiches et sur la boîte à lettres du mrap; de même, l'ambassade sud-africaine en écrivant une lettre à un journal local pour tenter de discréditer le mrap.

Par ailleurs, le comité du Bassin de Vichy a participé, le 23 mars, par un stand, à la "Journée de la Fraternité mondiale" au château de Veauce, organisée par le Mouvement des Citoyens du Monde, avec le Club UNESCO du lycée de Vichy et Amnesty International.

Bourgogne - Franche Comté :
conférence d'Albert Jacquard

"Y a-t-il des enfants doués dès leur naissance?". Une conférence-débat sur ce thème était organisée le 27 mars par le comité de Dijon, en association avec la section de psychologie de l'Université et les foyers socio-éducatifs des Ecoles normales, avec le professeur Albert Jacquard, qu'entouraient le Dr C. Voynante, psychiatre et M.A. Houchot, chercheur en sociologie de l'éducation.

Le comité dijonnais a participé, le 28 mars, avec d'autres associations à une démarche à la préfecture pour demander la cessation des atteintes aux droits de la population immigrés. Il apporte son soutien à un enseignant d'origine indienne, au collège de la Fontaine-d'Ouche, qui a porté plainte à la suite des insultes racistes d'une mère d'élève.

A Beaune, un débat passionné est engagé autour du projet de "voyage d'étude" en Afrique du Sud d'une classe du Lycée viticole. De nombreux élèves et enseignants, les syndicats (S.N.E.T.A.P.-F.E.J., C.G.T., C.F.D.T.) estiment ce voyage "inopportun". Le mrap, alerté, a pris l'initiative d'une assemblée publique, avec ces syndicats et d'autres associations (14 février) pour diffuser une large information sur le régime d'apartheid.

Le mrap a animé des débats sur les films "Dupont Lajoie" à Saulon-la-Chapelle (Côte d'Or) le 18 janvier, et "Quitter Thionville" à Montbéliard, le 29 mars, sous l'égide de l'association "Amitié et échanges culturels internationaux".

L'action judiciaire de Ho Maetz, avocat et vice-président du comité de Belfort-Montbéliard, vient d'aboutir à la condamnation d'actes racistes dans deux affaires.

C'est à Besançon qu'a eu lieu (10 février) l'assemblée régionale en vue du congrès. A leur retour de Paris, les délégués en ont communiqué un compte rendu à la presse.

Centre : contre les expulsions

Endeuillé par le brutal décès de Madeleine Fournier, sa présidente, le comité de Montargis, qui avait accueilli l'assemblée régionale du 29 février, poursuit activement la défense des travailleurs immigrés, en particulier ceux de Turquie, dont le mouvement revendicatif se développe. Il mène aussi campagne pour James Mangé.

Le comité d'Orléans demande dans un communiqué la régularisation des Turcs "sans papiers" et c'est mobilisé pour empêcher l'expulsion d'un Marocain de 20 ans, dont toute la famille vit à Saint-Jean-de-Ruelle, et qui a été condamné pour un délit mineur.

Un autre Marocain de 22 ans, menacé d'expulsion à Mainvilliers, près de Chartres, est soutenu par de nombreuses associations, dont le comité local du mrap nouvellement constitué. Un meeting a eu lieu en janvier, avec la participation de Laure Dachevski-Perrin, membre du Bureau National.

Le comité d'Angers a signé un appel avec d'autres organisations en faveur également d'un jeune Marocain se trouvant, lui aussi, sous le coup d'une mesure d'expulsion.

Est : haine antisémite et discriminations.

A la mi-avril, le barbouillage d'une inscription antisémite sur la plaque professionnelle de notre ami Léon Herzberg, président du comité de Nancy a soulevé une vive émotion, reflétée par la presse locale. Ce fait témoigne de la recrudescence de l'antisémitisme au moment où l'organe de la Chambre de Commerce de Nancy, publiée, sous la signature de son président, un appel fort malsonnant à la défense de la "civilisation chrétienne" et de la "race blanche".

Le comité de Strasbourg poursuit son action judiciaire: 7 propriétaires et les responsables de deux agences jugés le 17 avril pour des annonces discriminatoires. Il a tenu avec le CLAP EST, une réunion-débat très réussie, le 27 mars, à la cité universitaire de la Robertsau, sur les problèmes des travailleurs et étudiants étrangers.

Le comité du Bassin de Longwy a participé à l'exposition sur la vie associative, du 15 mars au 6 avril; il diffuse sur les marchés droit et liberté, tracts et affiches; il s'est associé à la projection par le ciné-club de Herseange, du film: "Tous les autres s'appellent Ali".

L'assemblée régionale pour la préparation du congrès a eu lieu le 12 janvier à Nancy.

Languedoc - Pyrénées :
 multiples activités concrètes.

A Carcassonne, où s'est tenue l'assemblée régionale du 17 février, le comité local a rappelé à cette occasion ses activités concrètes de la dernière période: rencontre avec les élus et les sportifs pour populariser l'opposition à la venue des "Springboks", campagne massive de signatures contre les lois Bonnet-Stoléru, action réussie pour empêcher l'expulsion d'un jeune immigré, soutien aux salariés d'un grand magasin qui refusaient les mesures discriminatoires prônées par la direction contre les clients arabes et gitans, mobilisation pour la défense de James Mangé. Par ailleurs, invité par le Cercle Occitan, section locale de l'Institut d'Etudes Occitanes, il a pris position, avec diverses autres organisations pour la réalisation d'émissions en langue occitane et catalane à la télévision régionale.

Intense activité, aussi, du comité de Perpignan, qui, pour la Journée internationale contre le racisme (21 mars), a édité de très belles affiches et des tracts en français et en arabe, et organisé une soirée culturelle avec le film algérien "Les déracinés" et un spectacle folklorique maghrébin. La presse a soutenu largement ses initiatives et prises de position diverses sur des manifestations locales de racisme.

Le comité de Castres, qui vient de faire condamner en justice un journal local pour un article raciste, a réalisé une semaine d'animation et de débats autour du film marocain "Alyam, Alyam", présenté dans quatre M.J.C., une salle paroissiale et un lycée.

Le comité de Narbonne s'est récemment consacré à la campagne pour James Mangé; sous couvert du sous-préfet, il a écrit au Président de la République pour lui demander d'intervenir en faveur du jeune Sud-Africain condamné à mort.

Le comité d'Albi a contribué à la solution des problèmes posés par la construction de logements pour des Gitans, qui soulevait l'hostilité des habitants du quartier.

A Rodez, l'avocat toulousain du mrap, Me Daribère, a participé au procès intenté contre le patron d'un café qui refusait de servir les Maghrébins. Celui-ci a été lourdement condamné. Au cours des 8 heures d'audience, en présence de plus de 200 personnes, 32 témoins à charge ont été entendus par le tribunal.

Limousin - Poitou - Charentes :
fête de l'amitié.

Grand succès de la fête de l'Amitié entre les peuples, le 15 mars, à Limoges. Cette initiative du mrap, qui prend d'année en année plus d'ampleur, avec le concours d'une vingtaine d'organisations, a réuni plusieurs milliers de personnes, Français et immigrés, dans une ambiance chaleureuse. Un film, puis des artistes de diverses nationalités, se sont succédés, le spectacle étant entrecoupé de trois interventions - notamment celle de Jacques Chevassus, membre du Bureau National - appelant à la lutte contre toutes les formes de racisme.

Dans un communiqué paru dans la presse (1er avril), le comité de Poitiers s'élève contre les mesures et les campagnes mensongères visant les travailleurs et les étudiants étrangers.

Nord - Picardie : rue Solomon Mahlangu
... et place James Mangé.

Après le vif succès des Journées cinématographiques contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (29 février - 3 mars), le comité d'Amiens, qui a pris une part considérable dans leur organisation et leur déroulement, avait la satisfaction de participer, le 12 mars, à l'inauguration par la municipalité d'une rue Solomon Mahlangu, à la mémoire du jeune militant antiraciste assassiné l'an dernier par le régime sud-africain. Des discours ont été prononcés par le maire, René Lamps, le député Maxime Gremetz, Jean-Pierre Garcia, membre du secrétariat national du mrap, M. Rousset, président de l'Université et Alexandre Moubarris, représentant l'African National Congress.

Quelques jours plus tard, c'est le nom de James Mangé qui était donné - mais symboliquement cette fois, pour attirer l'attention sur cet autre résistant à l'apartheid condamné à mort - à la place de l'Hôtel de Ville de Laon. Au cours de cette manifestation originale, le comité local du mrap informait la population à l'aide de panneaux, surmontés d'une potence évoquant la répression en Afrique du Sud. La presse en a largement rendu compte.

Parmi les activités récentes du comité d'Amiens, qui recevait, le 10 février, l'assemblée régionale, citons encore: la défense d'un étudiant ivoirien menacé d'expulsion (manifestation le 3 février); le soutien à trois grévistes de la faim protestant contre le licenciement abusif d'un travailleur immigré (mi-mars); une déclaration publique lors du jugement en assises d'une affaire où le racisme se mêlait à un drame passionnel (28 janvier); une exposition d'affiches antiracistes à Longueau, en collaboration avec la Maison pour Tous, dans le cadre d'une Semaine contre le racisme.

C'est une Semaine sur l'immigration qui s'est déroulée à Villiers-sur-Marne (Aisne), avec présentation du film "Quitter Thionville" le 29 février.

Une délégation des comités du Pas-de-Calais a été reçue le 3 mars à la préfecture de ce département. Elle a exprimé l'opposition du mrap aux mesures visant les travailleurs étrangers, dont la venue

est favorisée depuis une centaine d'années dans les mines et que l'on veut rendre aujourd'hui responsables de la crise; elle a, d'autre part, demandé une intervention officielle en faveur de James Mangé.

Un comité du mrap vient de se constituer à Vitry-le-François (Marne).

A la suite de l'intervention du mrap, la municipalité de Trié-Château (Oise) a renoncé à attribuer à une rue le nom du comte de Gobineau, l'un des maîtres à "penser" d'Hitler et des racistes d'aujourd'hui.

Quest : "France, qu'as-tu fait de l'étranger?"

"France, qu'as-tu fait de l'étranger?"... C'est le titre d'un très bon tract illustré réalisé par le comité de Loire Atlantique sur les mesures visant travailleurs et étudiants étrangers. A Nantes, le colloque universitaire organisé par le mrap sur le thème "La France et l'Europe d'aujourd'hui face aux différences ethniques et culturelles" (22-24 février) apportait un éclairage théorique à cette question, en la situant dans un contexte plus général, sans toutefois se détacher des réalités quotidiennes. Dans le cadre de ces importantes journées (dont les travaux seront publiés) une exposition sur le racisme et les Droits de l'Homme, réalisée avec les Clubs UNESCO a été inaugurée par Pierre Paraf en présence de M. Yves Laurent, conseiller municipal; un meeting contre l'apartheid a eu lieu ainsi qu'un récital du flutiste indien Una Ramos. C'est à cette occasion aussi que s'est tenue l'assemblée régionale préparant le congrès (24 février).

Dans cette même période, le comité de Nantes a pris une part active au mouvement des étudiants et lycéens contre les expulsions et les lois anti-immigrés, et aux importantes manifestations de rues qui l'ont marqué. Il s'est associé à la défense concrète de deux jeunes Algériens dont la famille vit en France, frappés d'un arrêt d'expulsion. Il était présent à la fête "Paysans du monde" (22 mars). A signaler, par ailleurs, qu'une plainte soutenue par le mrap d'un travailleur tunisien brutalisé et injurié par des gendarmes, vient d'aboutir à un non lieu.

A Rennes, le mrap a participé, cette année, au 3e Festival africain, organisé par l'Association culturelle pour la Défense des Droits de l'Homme et de la Culture Noire (29 janvier - 6 février), et qui comportait des spectacles, des films, des animations de rues. L'un des débats sur le film "La noire de ..." était assuré par le mrap. Le 12 mars, avait lieu une assemblée pour la création d'un comité local, avec la participation de Pierre-Henri Jarreau.

A l'occasion de la Journée internationale contre le racisme, le comité du Mans a organisé une soirée le 21 mars avec le film de Claude Berri: "Le vieil homme et l'enfant".

Le comité de l'Eure a présenté l'exposition "Racisme et Droits de l'Homme" du 25 janvier au 15 février.

Dressant le bilan de ses activités récentes, le comité de la Seine-Maritime signale notamment: un débat au Lycée Flaubert, de Rouen, et la remise de documentation à celui de Sotteville; la défense individuelle de plusieurs immigrés en difficulté ainsi que la participation

à des actions importantes pour les résidents d'un foyer en grève et des étudiants marocains menacés d'expulsion; des interventions contre des attitudes ou propos xénophobes dans des entreprises; la dénonciation de tracts antisémites distribués à Rouen; la présentation du film "Quitter Thionville" à Canteleu; la participation à plusieurs fêtes; la diffusion croissante de droit et liberté... Il a édité un tract réfutant les calomnies qui visent les travailleurs immigrés.

Provence - Côte d'Azur :

contre le crime, la haine, l'injustice.

Insultes racistes, coups de feu: à 4h.30 du matin, le 23 Janvier, à Ajaccio, deux jeunes gens se livraient à une lâche agression contre un balayeur municipal, d'origine marocaine. Aussitôt, le comité du mrap dénonçait avec force cet acte criminel et le climat de haine, de répression anti-immigrés dont il était une conséquence. Il organisait le 1er février une soirée sur le thème "Racisme d'aujourd'hui" avec le film algérien "Le doigt dans l'engrenage". Les deux cents participants exprimèrent avec force leur volonté d'agir contre les injustices frappant la population étrangère. Le 22 février, une délégation conduite par Maxime Godillot, président du comité, qu'accompagnaient des représentants de la Ligue des Droits de l'Homme, des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.E.N., du P.C.F. et du P.S. était reçue par le Préfet de Région; elle demandait des mesures efficaces contre les exactions racistes et posait aussi le problème des conditions de logement et d'existence des immigrés, trop souvent rejetés dans les bidonvilles, les caves, les entreprises désaffectées. Le Préfet s'est engagé à intervenir...

Le comité du mrap se réjouit de voir que, grâce à son activité, la lutte antiraciste a pris à Ajaccio une dimension jamais connue.

" Au fond de la mine, on est tous noirs": c'est sous ce titre qu'un journal du Gard présente la réunion d'information organisée par le mrap, le 4 mars, à La Grand'Combe, où de nombreux mineurs sont d'origine étrangère, proche ou ancienne. Il a été décidé de créer un comité local.

Le comité d'Alès, avec l'Amicale des Algériens en Europe et plusieurs autres associations, a pris une part active aux rencontres franco-algériennes organisées sous l'égide du Centre Culturel communal: soirée théâtrale le 12 février, débat sur l'Islam le 21 mars.

Les comités d'Alès et Nîmes ont, par ailleurs, tenu une conférence de presse, le 13 février, en présence de plusieurs députés, pour dénoncer les expulsions arbitraires d'Algériens, hommes, femmes et enfants qui tendent à se multiplier dans le département. A la suite de l'intervention du mrap, la municipalité de Rodilhan a accepté de prêter des locaux pour l'alphabétisation des immigrés.

L'exposition sur l'immigration réalisée par diverses associations nimoises, dont le mrap, circule dans la ville.

Georgette Gébelin, animatrice du comité local, a assuré des débats sur le racisme avec des élèves de l'Institut d'Alzon, à l'association "Nîmes Accueil", ainsi qu'à Montpellier.

À Marseille, où s'est tenue l'assemblée régionale (16-17 février), une pétition pour les droits des immigrés a été lancée par le mrap et diverses autres organisations sous le titre: "Marseille, jour 1 de la Loi Bonnet".

L'exposition "Le racisme est parmi nous" a été présentée du 21 au 27 avril par le comité d'Aix-en-Provence.

Le comité des Alpes-Maritimes dresse le bilan de son action d'un an: interventions diverses concernant le logement des travailleurs immigrés; participation à plusieurs fêtes et au Festival du Livre de Nice; organisation d'une table ronde sur le nazisme; édition et diffusion de tracts...

Rhône-Alpes : procès et débats

À Lyon, où s'est tenue l'assemblée régionale (8 mars), le comité du Rhône avait organisé, le 13 janvier, une "table ronde" sur le néo-nazisme et le racisme de crise, à laquelle ont participé les représentants d'une douzaine d'associations. Le comité a, d'autre part, gagné deux procès, faisant condamner l'auteur de barbouillages anti-sémites et le patron d'un café qui refusait de servir les Nord-Africains et les Noirs. Il a participé, ces derniers temps, à de multiples débats dans des M.J.C. et centres sociaux de la région lyonnaise, autour du film "Les Ambassadeurs", ou encore au Lycée Brossolette, à Villeurbanne, et à une journée sur les Droits de l'Homme organisée à Neuville par le P.S. Un comité est en voie de création au campus universitaire de La Doua.

Procès gagné également en Haute-Savoie, à Thonon, contre le directeur d'un dancing qui avait usé de violences pour empêcher l'entrée de deux Tunisiens. Comme les années précédentes, le comité d'Annecy a marqué la Journée internationale contre le racisme en présentant dans la rue des panneaux sur les divers aspects du racisme. Il est, d'autre part, intervenu auprès des pouvoirs publics, a fait paraître des articles dans la presse, diffusé son bulletin "Justice et Solidarité".

À Annemasse (Savoie) une réunion sur le racisme et l'immigration a eu lieu le 26 avril, avec la participation de Jean-Pierre Garcia.

Sur la synagogue de Grenoble, au début d'avril, a été barbouillée l'inscription: "Six millions de juifs morts = six millions de menteurs". Le comité local du mrap stigmatise cette ignoble provocation, et, rappelant que Faurisson est poursuivi pour avoir nié le génocide hitlérien, se félicite de l'intervention du député-maire de Fontaine, M. Maisonnat, auprès du préfet pour demander des mesures efficaces contre le néo-nazisme.

Le comité grenoblois, qui a présenté un exposé sur la pédagogie antiraciste à de futurs enseignants, sous l'égide du C.R.D.P., poursuit son effort d'information dans les établissements scolaires. Le film "La dernière tombe à Dimbaza" a été présenté aux élèves du collège de Crémieu (Isère).

Sud-Ouest : aux côtés
des "sans papiers"

Un nouveau comité vient de se constituer à Bordeaux, lors d'une réunion animée par Bernard Lacombe (28 février). Il a désigné deux représentants au Bureau National: Annie Pommier et Bastien Bismuth.

Sa première activité, fin mars, a été d'apporter le soutien du mrap aux grévistes de la faim turcs et tunisiens réclamant la régularisation des "sans papiers".

Paris : toujours sur
la brèche

C'est de Paris qu'est parti le mouvement des travailleurs turcs, dont la longue grève de la faim a commencé le 11 février. Albert Lévy, secrétaire général du mrap, est venu dès la première minute à la Maison Verte, dans le 18ème, leur témoigner la solidarité du Mouvement, qui ne s'est jamais démentie. Les comités locaux du 18e, du 15e, de Paris-Centre ont été particulièrement attentifs à leurs côtés et ont agi pour faire connaître leurs revendications. Plusieurs interventions ont eu lieu auprès du Secrétaire d'Etat à l'Immigration et du ministre de l'Intérieur. Une délégation du mrap participait, le 3 mars, à la puissante manifestation organisée par la C.F.D.T., avec plusieurs milliers de travailleurs turcs, du Sentier à la République.

Constamment sur la brèche, les comités de Paris et de banlieue ont assuré le succès de plusieurs initiatives du mrap: affichages et manifestations mensuelles en faveur de James Mangé, devant l'ambassade d'Afrique du Sud, en particulier celle du 20 mars, avec l'A.F.A.S.P.A. et le M.A.-C.A.O. qui a revêtu une ampleur sans précédent; organisation et déroulement de la vente d'oeuvres d'art sous chapiteau, square des Innocents (20-30 avril); distribution massive de tracts place de l'Opéra sur les Jeux Olympiques et le racisme (16 février).

Les comités parisiens (Paris-Centre, 5e-6e, 10e-11e, 13e, 15e, 18e, 19e-20e) ont réalisé des "opérations coup de poing" de dénonciation des "rafles au faciès" dans le métro (tracts, étoiles vertes) le 25 février à Chatelet, Bastille et Barbès.

un

Des militants du mrap ont été interviewés pour/article de "Télérama" (12 mars) sur la Goutte d'Or; le comité du 15e, dont des militants vendant droit et liberté avaient été menacés par des jeunes à la sortie d'une école privée, est intervenu auprès du directeur de cet établissement qui s'est engagé à entreprendre une action pédagogique antiraciste; le comité des 10e-11e a participé à une après-midi d'information et de débats sur l'immigration, le dimanche 9 mars, au Théâtre Oblique; il a édité un tract sur les incidents de mars au lycée Voltaire et les menaces nazies contre une lycéenne; le 18 avril, Albert Lévy a participé à un débat sur le nazisme et le racisme, avec près de 300 élèves; un nouveau comité a été créé dans le 14ème.

George Pau-Langevin, vice-présidente du mrap, a animé un débat sur les Antilles (28 février) à la Caisse d'Assurances Vieillesse, après la projection du film: "Toutes les Joséphine ne deviennent pas impératrices". D'autres débats ont eu lieu à l'Université de Tolbiac,

sur la situation des étudiants étrangers avec Jean-Louis Sagot-Duvauroux (23 janvier), à l'École Alsacienne sur l'immigration, avec Pierre-Henri Jarreau et sur l'antisémitisme, avec Roger Maria (17 mars).

Signalons enfin que les comités parisiens ont organisé un stage de formation, les 26 et 27 avril, au Relais international de la Jeunesse, à Poissy, auquel ont participé plus de 50 militants.

Région Parisienne (nord) :
riposte immédiate à Chelles.

L'agression d'un commando masqué contre des élèves d'origine nord-africaine, le 6 mars, à la sortie du Lycée de Chelles (Seine et Marne) a suscité la réaction immédiate du comité local: communiqué de presse, relayé au plan national, tract distribué sur le marché, participation active à la préparation et au déroulement de la manifestation commune d'une vingtaine d'organisations, le 10 mars.

Dans le même département, plusieurs associations de Vaires avaient organisé les 20-22 février, des "Journées contre le racisme", avec le concours du mrap, comportant une exposition et une soirée-débat autour du film "Dupont Lajoie" (participation d'Elimane Kane). Du 14 au 20 janvier, l'exposition "Le racisme est parmi nous" était présentée à la mairie d'Othis.

Fête du mrap, le 22 mars, à Gennevilliers (92) avec exposition et spectacles; fête de l'Amitié, le 20 avril, organisée par le comité de Goussainville (95). Le comité d'Asnières-Gennevilliers a diffusé un tract dénonçant les attitudes racistes à propos des événements d'Iran et d'Afghanistan.

A Saint-Denis, où s'est tenue l'assemblée régionale avant le congrès (2 mars), le comité local dénonce dans un communiqué de presse les contrôles racistes dans le métro: il participe à un débat sur le film "Pain et Chocolat" au "Cinéma de l'après-midi".

Le comité de Montreuil-Bagnolet a publié une ferme mise au point à la suite de la parution dans "Actuel" d'un article calomnieux mettant en cause l'indépendance politique du mrap.

Des débats ont eu lieu avec Albert Lévy à Sarcelles (8 mars) sur l'apartheid et à la Caisse d'Assurance Vieillesse de Rosny-sous-Bois (4 mars) sur le racisme aujourd'hui; avec Pierre-Henri Jarreau sur l'immigration à Argenteuil (29 janvier) et à Neuilly-sur-Marne (29 février); avec Bertrand Bary, sur l'immigration au Lycée d'Argenteuil (17 janvier); avec Françoise Grillo à la Maison pour Tous d'Aulnay-sous-Bois (3 février); avec M. Armand Dimet sur la guerre d'Algérie, à Pierrefitte (14 mars).

Un nouveau comité vient de voir le jour à Villeneuve-le-Roi.

Région Parisienne (sud) :
le drame de Vitry

Le 16 février, le gardien d'un groupe d'ERM, à Vitry (94) tue presque à bout portant un jeune Algérien de 15 ans, Khader Leraiche, le racisme étant de toute évidence le principal mobile de son acte.

Né depuis quelques semaines à peine, le comité local du mrap réagit aussitôt en dénonçant le crime dans un communiqué de presse et en se rendant sur les lieux; en liaison avec les avocats du mrap, il offre une assistance judiciaire gratuite à la famille de la victime, et lui témoigne une active solidarité morale et matérielle: notamment la garde des jeunes enfants pendant que la mère et le fils aîné se rendent en Algérie pour les obsèques.

Par ailleurs, le comité de Vitry apporte son soutien aux résidents de deux foyers d'immigrés en lutte pour la reconnaissance de leurs droits. Il a tenu un stand à la Journée internationale, au Théâtre Jean Vilar (24 février), a animé des débats au Foyer A. Rondenay et à la Casa des Espana. Il est intervenu auprès du Recteur d'Académie pour protester contre la suppression du cours d'occitan au lycée Joliot-Curie, qui fonctionnait depuis deux ans et comptait 23 élèves.

Les passions racistes continuent de s'affirmer à Mantes-la-Jolie (78) au sujet du projet de construction d'une mosquée: c'est par affiches qu'elles se sont manifestées au début de mars. Le comité du mrap, qui a tenu une assemblée le 28 février, poursuit son effort d'information.

A Massy (91), la municipalité, répondant à la suggestion du comité local, annonce la prochaine inauguration d'une rue des Martyrs de Soweto; d'autre part, elle a décidé, suite aux démarches du comité, de supprimer, à l'entrée de la ville, les panneaux portant la mention: "Interdit aux caravanes habitées": il sera maintenant indiqué: "Voir en mairie", et des dispositions seront prises en vue d'aménager un lieu de stationnement pour les nomades.

Un débat avec George Pau-Langevin a eu lieu à Saint-Quentin-en-Yvelines (29 février). L'exposition "Le racisme est parmi nous" a été présentée par la section C.F.D.T. de l'Hôpital Beckler à Clamart.

Depuis l'assemblée régionale du 1er mars, une action systématique est entreprise pour l'implantation accrue du mrap dans le Val-de-Marne. C'est ainsi qu'un comité a été créé à Crétail à la suite de réunions animées par Gérard Coulon.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES (mrap)
tél. 233.09.57

COMMUNIQUE

UN DEFI AUX DROITS DE L'HOMME
ET AUX INSTITUTIONS REPUBLICAINES

Le projet de loi de M. Stoléru contre les immigrés ayant soulevé une vague de protestations dans l'opinion publique et de sérieuses réserves au Parlement, le Secrétaire d'Etat vient d'adresser aux Préfectures, une note sur le renouvellement des cartes de travail qui reprend en fait les principaux éléments de la loi refusée.

Réduisant les travailleurs étrangers au rôle de simples instruments de profit, ce texte inhumain accentue encore le contrôle ministériel, les pressions et l'arbitraire, en soumettant étroitement le séjour à la situation locale de l'emploi, et cela d'une façon sélective, puisque ce sont les nationalités "non-européennes" qu'il vise explicitement.

Parallèlement, la circulaire Bonnet du 12 décembre 1977 contre les étudiants étrangers, vivement dénoncée dans l'Université et qui fait l'objet d'un pourvoi du mrap au Conseil d'Etat, est remplacée par une autre du 2 avril 1980, d'une rédaction légèrement modifiée mais identique quant au contenu.

Le mrap s'élève avec la plus grande vigueur contre cette méthode de gouvernement qui, déssaisissant les Assemblées élues et défiant les arrêts de la plus haute instance juridique, bafoue cyniquement les institutions républicaines.

Il faut arrêter immédiatement ce processus dangereux et se mobiliser pour défendre, avec les droits des étrangers, les libertés de tous.

Le 9 mai 1980

LETTRE du SECRETARIAT

N° 2
20.5.1980

MANIFESTATION DU 7 JUIN

Outre Paris, où le cortège aura lieu de la Bastille à Notre-Dame, plusieurs villes ont déjà fait savoir qu'elles prenaient des initiatives pour cette journée nationale de lutte et de solidarité. Ce sont : Amiens (rassemblement en fin d'après-midi, après une manifestation syndicale), Evreux (distribution massive de tracts le matin, participation à Paris l'après-midi), Annemasse (fête de l'Amitié), Dijon, Lyon, Vichy, Strasbourg ; une manifestation départementale est organisée à l'initiative des comités du Val de Marne.

Prière de faire parvenir d'urgence au secrétariat toutes informations sur vos projets et vos réalisations.

LE SECRETARIAT POURSUIT SA STRUCTURATION

Les tâches ont été réparties de la façon suivante entre les membres du secrétariat chargés des relations avec les comités locaux :

- Réalisation du bulletin "La Vie du mrap" : Nicole Butelet et Patrice Orcel.
- Formation et développement : Jean-Pierre Garcia et Didier Fantin.
- Coordination des campagnes nationales : Brigitte Dechosal.

PERMANENCES

Une permanence sera assurée à tour de rôle par les membres du secrétariat, au siège du mrap, les samedis de 10 à 13 heures. Les militants peuvent venir les rencontrer ou leur téléphoner.

Les samedis où le Bureau National se réunit l'après-midi, cette permanence peut intéresser particulièrement les comités de province.

COMMISSIONS

Depuis le congrès, la Commission Université, qui venait de se constituer, a pris corps; elle tient des réunions régulières.

Première réunion, le 22 mai, de la Commission des Relations internationales.

Une autre commission est en voie de création sur les questions de Formation et Information.

.../..

LE mrap ET LA VIE MUNICIPALE

La revue "L'Information municipale" (mars 1980) publie un dossier sur le thème : "France des communes, terre d'asile", contenant une longue interview d'Albert Lévy. L'ensemble contient de nombreuses indications sur l'action que mène et peut mener le mrap en relations avec les municipalités.

Ce numéro sera prochainement adressé à tous les comités locaux.

RUES

Une avenue des Martyrs de Soweto sera inaugurée à Massy (91) le 14 juin, à l'initiative du comité local du mrap. Le 12 avril, une rue Solomon Mahlangu avait été inaugurée à Amiens.

A l'occasion de l'anniversaire du massacre de Soweto (16 juin), les comités locaux pourraient à nouveau s'adresser aux municipalités pour proposer l'attribution à une rue de leur ville de noms évoquant la lutte contre l'apartheid (Albert Luthuli, Nelson Mandela, Solomon Mahlangu, Martyrs de Soweto).